



ENFANCE & JEUNESSE, EDUCATION

Scolarité

L'école des Fontaines

La rentrée 2023/2024



A la rentrée de septembre 2022, l'école des Fontaines comprendra 5 classes pour les 8 niveaux de l'école primaire. Elle accueillera 118 élèves, dont 33 enfants de notre commune :

- 27 élèves en PS/MS avec Mme Le Morvan
- 27 élèves en MS/GS avec Mme Prifugard
- 24 élèves en GS/CE1 avec Mme Gille
- 22 élèves en CP/CM1 avec M Rousselin
- 18 élèves en CE2/CM2 avec Mme Laigle

Calendrier scolaire de la Zone C

- Reprise des classes : Lundi 4 Septembre 2023
- Vacances de la Toussaint : Du 21 Octobre au 5 Novembre 2023
- Vacances de Noël : Du 20 Décembre au 7 Janvier 2024
- Vacances d'hiver : Du 10 au 25 Février 2024
- Lundi de Pâques : Lundi 1^{er} Avril 2024
- Vacances de Printemps : 6 au 21 Avril 2024
- Pont de l'Ascension : du 9 au 12 Mai 2024
- Lundi de Pentecôte : Lundi 20 Mai 2024
- Les vacances d'été : Samedi 6 Juillet 2024

Les horaires

De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les portes de l'école ouvrent 10 minutes avant le début des cours.

Inscriptions Scolaires

Les démarches à la Mairie de Boissise-la-Bertrand

Les inscriptions se font auprès de la Mairie de Boissise la Bertrand, à partir de Janvier pour la rentrée de Septembre de la même année, avec les documents suivants :

- le livret de famille,
- un justificatif de domicile pour Boissettes,
- une pièce d'identité.

Les démarches à l'école des Fontaines

Le directeur de l'école Les Fontaines procède à l'admission du/des enfant(s), courant Mai, sur présentation :

- du certificat d'inscription remis par la Mairie,
- du livret de famille,
- du carnet de santé,
- d'un certificat de radiation pour les enfants déjà inscrits dans une autre école.

Centre de Loisirs du Mercredi



Coin lecture "Alice au Pays des Merveilles"

Ouverture le Mercredi 6 Septembre 2023

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

Les inscriptions se font pour l'année en journée complète avec repas ou en demi-journée avec ou sans repas.

Le centre est ouvert de 7h45 à 18h30 :

- L'accueil des enfants se fait de 7h45 à 8h45.
- Vous pouvez venir les chercher à partir de 17h le soir.
- Pour les demi-journées, vous pouvez déposer ou venir chercher vos enfants avant le repas à 12h ou après le repas à 13h30.

Téléchargez le [Règlement Intérieur >>>](https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/perisco-reglement-interieur-2023-2024.pdf) (<https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/perisco-reglement-interieur-2023-2024.pdf>) et les [nouveaux tarifs >>>](https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/dl-2023-06-25-modification-des-tarifs-periscolaires-sept-2023.pdf) (<https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/dl-2023-06-25-modification-des-tarifs-periscolaires-sept-2023.pdf>)

Téléchargez le [Projet Educatif De Territoire du RPI de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes >>>](https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/blb-pedt.pdf) (<https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/blb-pedt.pdf>)

Restauration scolaire

Le marché de la restauration scolaire a été attribué à la société API Restauration à partir du 1^{er} Septembre 2021 car

- la priorité est donnée aux producteurs locaux et à une alimentation équilibrée
- il oriente leur activité vers le "zéro déchet" avec des contenants réutilisables et des actions anti-gaspi auprès du jeune public.

API Restauration vous propose un accès au menu de la cantine via leur [site internet](#) avec la possibilité de consulter les ingrédients et les allergènes pour chaque plat proposé.

Pour plus d'informations, consultez leur [brochure explicative >>> \(https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/api-menu-scolaire-infos-parents.pdf\)](https://boissettes.fr/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/api-menu-scolaire-infos-parents.pdf)

Les projets en cours



Un potager Bio à l'école

L'association des parents d'élèves, avec l'appui des municipalités et du CME, ont monté un projet pour créer à l'école des Fontaines un potager bio comprenant :

- des carrés de culture en extérieur
- une serre en extérieur
- des bacs de semis en intérieur

Une subvention a été accordée par la Région Île de France pour un montant de 4800€.

Le potager est installé et utilisé par les enfants depuis le printemps 2022.

Avec l'aide du SMITOM, les municipalités ont installé des bacs de compost pour alimenter en engrais naturel le potager de l'école.

Des récupérateurs d'eau supplémentaires ont été installés pour l'arrosage du potager.



Un projet a monté par les municipalités, en lien avec l'équipe enseignante, afin de doter toutes les classes d'un TBI, Tableau Blanc Interactif.

Une demande de subvention par l'Education Nationale sera demandée pour l'année 2022-2023.

L'école d'Hier

En 1766 un premier maître d'école est subventionné par la libéralité d'une Dame Lefouin, veuve d'un ancien gouverneur de Melun.

L'école de la République prend ensuite place dans la « maison commune », l'actuelle mairie.

Plus tard, un bâtiment en préfabriqué est construit dans la cour de la mairie et accueille les élèves de Boissettes jusqu'en 2005, date du regroupement pédagogique avec l'école de Boissise-la-Bertrand.

Ce bâtiment, entièrement réaménagé, est désormais la salle des fêtes du village, appelée l'Ecole.